

## Espace interactif dans une communication verbale

**Nahid DJALILI MARAND**

Université Al Zahra

djalilinahid@hotmail.com

### Résumé

Toute communication verbale s'effectue dans un espace interactif où circulent les actes de parole, composés eux-mêmes des mots relativement dépendant les uns des autres. Ils se basent sur des structures syntaxiques en rapport direct avec d'autres composantes, entre autres, la charge culturelle du lexique utilisé ainsi que les éléments para verbaux et non verbaux du langage. Pour se comprendre dans un espace interactif, le locuteur et l'interlocuteur sont menés à partager les savoir-faire et savoir-dire de la langue cible, sinon la communication sera, indubitablement, ratée ou bien les malentendus émergeront entre les partenaires de l'échange verbal, faute d'un répertoire culturel commun. Notre étude vise donc à dessiner un espace interactif et analyser les éléments les plus importants qu'y prennent part.

**Mots clés :** Communication verbale, interaction, acte de parole, espace interactif, locuteur, interlocuteur.

C'est une belle folie : parler. Avec cela, l'homme saute sur et par-dessus toutes choses. F. W. Nietzsche

### Introduction

Une interaction où prennent part au moins deux énonciateurs est nécessairement marquée par un "espace interactif". Par ce terme, nous entendons un espace qui constitue le temps imparti à chacun des acteurs de l'échange et dans lequel au moins deux rôles sociaux se mettent en jeu. Lorsque l'émetteur prend la parole, le récepteur l'écoute et réagit à son tour et finit par répondre, acquiescer, nier, etc. ou simplement, il se contente des signes non verbaux (hochement de tête, gestes par les mains, ...), des interjections, etc. Et c'est ainsi qu'il appelle son interlocuteur à continuer ses propos ou à cesser de parler

pour prendre à son tour la parole. C'est là que se produisent des actes de parole proprement dits et se crée un espace interactif où les partenaires s'engagent alternativement à jouer un rôle effectif. A vrai dire, cet espace interactif est géré conformément aux interventions formulées soit par les actes de parole, soit par les comportements non verbaux et para verbaux. Il paraît important de savoir ce qui relie les actes de parole les uns aux autres. Autrement dit, comment les co-énonciateurs poursuivent-ils leurs paroles respectives ? Nous admettons que dans tout échange verbal ou non verbal, les acteurs sont contraints de partager les représentations, les

savoir-faire et les savoir-dire abordés. Et toutes ces connaissances embrassent un champ relativement vaste de règles communicatives, de salutations, de renseignements, etc., et il s'avère donc indispensable que les interactants soient munis de ces bagages communicatifs pour se mettre sur les mêmes longueurs d'onde. Certains de ces savoirs sont quotidiens et intuitifs, mais d'autres font l'objet d'un apprentissage.

En d'autres termes, on peut dire que l'espace interactif constitue un cadre qui met en relief une image de l'interaction et dans lequel circulent également des savoir-faire communicatifs. Il existe dans les limites de cet espace une coopération et une hétérogénéité des idées avancées par les participants comme c'est le cas de la conversation ou bien il peut être marqué par un caractère compétitif comme par exemple dans une dispute. C'est donc l'analyse de ces éléments intervenant dans un espace interactif que nous envisageons d'aborder dans cette étude.

### **Actes de parole/actes de langage**

En proférant des actes de parole, on accomplit divers actes tels que répondre, acquiescer, promettre, questionner, menacer, jurer, juger, affirmer, nier,.... Ces actes sont connus sous

le nom de : *actes de langage*. Pour formuler tout *actes de langage*, trois étapes essentielles sont à franchir, à savoir, par la combinaison des sons, nous prononçons des mots, par des mots, nous faisons des phrases en vue d'exprimer explicitement ou implicitement nos points de vue, et enfin, une fois passé les deux étapes précédentes, nous pourrions exposer nos propres idées ou bien rapporter les discours d'autrui, c'est-à-dire nous engager dans le discours indirect. A cet effet, J.L. Austin, tient à distinguer assez schématiquement trois étapes : « phonétique, phatique et rhétorique » (1994, 109). Sur ces trois domaines, les deux premiers s'avèrent indispensables pour la production des actes de parole, mais pour le troisième, nous sommes placés dans le cadre du discours indirect ou rapporté. Pourtant, en produisant des actes de parole, on exécute d'une manière ou d'une autre, des actes de langage. A titre indicatif, penchons-nous sur les exemples où sont effectués respectivement divers actes de langage « verdictifs, exercitifs, promissifs, comportatifs et expositifs » (*Ibid.*) : 1- Il se trouve dans une mauvaise situation financière à cause de la crise économique qui frappe son pays. 2- Un groupe terroriste lié à Al Qaïda a revendiqué la responsabilité de l'attentat à la bombe perpétré la semaine dernière. 3- Au

cours de son périple européen, la Secrétaire d'Etat américaine a envisagé de donner un nouvel élan aux relations avec le Vieux continent. 4- Je me félicite de collaborer avec votre équipe pour ce projet de recherches. 5- Pour rédiger un article, il t'incombe de te documenter de plus en plus et de te référer à divers ouvrages.

De même, en recourant à la grammaire transformationnelle, on est en mesure d'exprimer les mêmes idées par l'emploi d'autres verbes de la même catégorie et dans l'optique de J. Lyons, c'est là qu' « on participe à une multitude de jeux langagiers différents dont chacun est limité à un type de contexte social spécifique et déterminé par des conversations sociales particulières » (1990, 347). Le choix des actes de langage appropriés dépend entièrement de la situation de communication et il est susceptible de mettre en avant l'intention communicative de l'émetteur du message. Comparons ces deux exemples : 1- Je t'empêche de sortir à cette heure-ci. 2- Je te déconseille de sortir à cette heure-ci. Dans les deux propositions, des *actes exercitifs* visent globalement à persuader l'interlocuteur de ne pas faire un tel acte, mais l'objectif principal dans la première phrase est d'empêcher fortement et à tout prix la réalisation de cet acte, alors que dans la

seconde, le récepteur du message est placé au niveau du conseil, jouissant de la liberté de ne pas s'y soumettre. Il incombe donc à l'interlocuteur de décrypter le message émis selon le contexte et par la connaissance du fonctionnement des actes de langage.

Selon J.R. Searle, parler « c'est réaliser des actes de langage, des actes comme poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses et ainsi de suite et dans un domaine plus abstrait, des actes comme prédiquer, ... » (1995, 52). Par conséquent, c'est le verbe en tant que le noyau de la phrase qui joue le rôle primordial pour déterminer les fonctions de ces actes, même le choix des synonymes du verbe en question fait fortement ou légèrement varier la fonction de ces actes car il n'existe pas des vrais synonymes. A titre d'exemple, pour un but *expressif* qui consiste à exprimer des états mentaux du locuteur, on se sert des verbes comme : remercier, féliciter, se vanter, ..., ou bien par des verbes qui traduisent une sorte d'engagement tels que : promettre, jurer, assurer, ..., le locuteur s'engage personnellement à effectuer ultérieurement un acte. De même, pour C. Kerbrat-Orecchioni, « les actes de langage constituent sans doute la catégorie la plus riche, la plus complexe et la plus importante dans l'ensemble des

marqueurs verbaux du rapport de place » (1999, 94). L'auteur semble penser par sa définition que les actes de langage, surtout le verbe, peuvent démontrer la place qu'occupent les partenaires d'une interaction ; d'où son choix selon le registre adopté. A titre indicatif, on pose des questions par de multiples formes, directes ou indirectes, en tenant compte du rang social de l'interlocuteur. On interroge, en général, les proches plus directement que les inconnus et les questions posées peuvent également toucher, dans une certaine mesure, leur espace individuel sans que cette interrogation soit considérée comme indiscrete ; bien sûr si les règles du savoir-dire et du savoir-vivre se respectent et ces questions-réponses se fassent, en général, mutuellement. Dans des relations hiérarchiques où les partenaires de l'échange sont placés dans des positions différentes, la situation change de sorte qu'une partie se permet de questionner selon les exigences professionnelles, sociales, ..., alors que l'autre n'en a pas le droit dans la quasi-majorité des cas, et si jamais il y procède, son acte sera passé pour un acte insolent ou indélicat.

A ce sujet, G. Gschwind-Holtzer attribue à chacun de ces actes un sens particulier :

La réalisation effective des actes performatifs (ordonner, autoriser, révoquer, blâmer) implique une hiérarchisation des sujets sociaux. L'acte d'interroger qui a une fréquence élevée dans les méthodes de langue et dans la pratique pédagogique se classe parmi les actes d'autorité dans la mesure où il oblige l'autre à entrer, quelle que soit sa motivation personnelle, dans l'univers discursif. Interroger, c'est exercer une pression sur l'auditeur en le poussant dans les voies de la parole (1990, 38).

En effet, on peut supposer que tout acte de langage effectué nous fournit des informations sur les rôles sociaux des sujets parlants, donc l'analyse d'un texte nous permet d'identifier le rôle de chaque acteur de l'interaction.

### **Actes de parole : le début et la fin**

Où commence et où finit-elle une interaction ? Comme la communication n'est pas un jeu sans fin, il importe alors d'examiner les limites de son objet. Au cours d'une interaction verbale, les acteurs s'expriment à tour de rôle en produisant des paroles qui se divisent en séquences d'échange. Et au cours d'une conversation, chacun cherche à transmettre le message voulu pour ainsi atteindre ses visées interactives. Toute séquence de parole ou plus précisément, tout acte de parole qui s'étale sur un enchaînement syntaxique, grammatical et sémantique doit être ponctué conformément à sa forme

affirmative, interrogative, exclamative, ...etc. Etant donné que la ponctuation est l'élément principal pour détacher chaque *micro-acte de parole* dans un système de *macro-acte*, il s'avère donc utile de faire brièvement allusion à cette question dans le cadre de cet article. Dans l'analyse des actes de parole, chaque énoncé trouve son identité en tant que *micro-acte de parole* par le repérage d'une ponctuation, à moins qu'il n'y ait l'interruption par l'interlocuteur. Or, suite à une ponctuation, intervient un autre acte de parole pour ainsi aller vers la fin de la conversation et dans la foulée, on ne doit pas négliger le rôle primordial des *régulateurs verbaux et non verbaux* (termes souvent employés par Cosnier) comme mots d'affirmation, le regard, le sourire, divers murmures, etc. Et c'est ainsi que par l'enchaînement des *macro-actes de parole* se forment divers paragraphes dont l'ensemble constitue un texte en écrit ou un discours en oral; texte et discours qui doivent être organisés systématiquement selon l'ordre des idées pour mettre les intentions du locuteur ou l'auteur en lumière, et dans le cas inverse, l'ombre de doute et d'incompréhension planera sur l'espace interactif, entre le locuteur et l'interlocuteur ou bien l'auteur et le lecteur.

### **Actes de parole: divers procédés**

Il convient de rappeler que toute communication verbale s'inscrit dans un cadre déterminé où règnent des règles et des principes variables selon les différentes cultures et dont les bases sont plus ou moins identiques. Il s'agit alors de divers procédés employés dans un dialogue, entre autres, les stratégies discursives, les appellatifs, etc., qui sont issus de la pragmatique des interactions des auteurs comme J. Cosnier, C. Kerbrat-Orecchioni, E. Goffman, R. Vion, ...

Sur l'importance de ce système, E. Goffman a écrit :

Etudier les moyens de sauver la face, c'est étudier les règles de circulation des interactions sociales; cela permet de connaître le code que l'individu respecte à chaque fois qu'il croise les chemins ou les projets des autres (1984, 15).

Il s'avère donc indispensable de connaître les procédés et les lignes de conduite que tout échange verbal exige pour l'analyse de ses actes de parole. Ces procédés et comportements entrent dans le répertoire discursif de chaque société dont tout individu fait partie.

Parmi les procédés, nous pouvons souligner : la litote, l'euphémisme, l'ironie, les procédés aditifs, les formules réparatrices, la minimisation, les amadoueurs, les noms

d'adresse, .... Ces procédés servant à atténuer l'expression de la pensée et à remplacer des expressions dévalorisantes, sont considérés comme des moyens d'appliquer indirectement *la politesse* par le locuteur.

Dans ce cadre, nous nous penchons sur la politesse dans une interaction, question qui attire incontestablement l'attention de tout auditeur dans une conversation. Qu'entend-on par le mot *politesse*? Est-ce de parler d'un niveau très élevé, en sélectionnant ses mots dans le lexique littéraire ? Le niveau qui ne serait compréhensible que par l'élite de la communauté linguistique donnée?

En fait, la politesse consiste à respecter des règles et des principes du milieu vécu. Elle est l'expression d'une volonté inconsciente de domestication et de socialisation de l'individu, dont la société veut apprivoiser les pulsions dans tous les domaines. Dans l'objectif de cet article, c'est *la politesse linguistique* qui retient notre esprit. On doit la cerner dans un cadre délimité par le comportement verbal et non verbal comprenant le choix du registre de langue, la parfaite connaissance de situation de communication, d'où l'adoption de la stratégie discursive, le savoir d'employer les termes d'adresse convenables, la perfection grammaticale, le choix approprié du vocabulaire en tenant compte des subtilités de

la langue et de la charge culturelle des mots, la clarté et l'efficacité de la parole, etc. Et tout cela, bien sûr avec leurs accompagnements para verbaux et non verbaux comme la tonalité, les gestes et les mimiques, dont la négligence pourrait entraîner des malentendus ou des jugements négatifs.

### **Stratégies du discours**

Avant de déclencher le dialogue, il incombe aux acteurs de l'interaction d'adopter une stratégie propre à leur niveau, effectivement compte tenu du type des relations établies et de la situation de communication. Deux sortes de stratégies, à savoir directe et indirecte, sont à discerner dans tout échange verbal. Dans une stratégie directe, le locuteur est impliqué dans son message de différentes manières dont l'emploi du pronom déictique « je », ce qui permet de repérer facilement ses traces dans un discours et c'est ainsi qu'il s'y engage directement et explicitement. Alors que dans une stratégie indirecte, le sujet parlant se met personnellement moins en cause dans l'énoncé pour des raisons ou d'autres. De même, le recours à d'autres formulations possibles, entre autres, au pronom indéfini « on », constitue l'indice flagrant de la stratégie indirecte. L'analyse du discours sert à lever un coin du voile sur cet aspect

discursif, c'est-à-dire, le repérage des traces du locuteur non sans identifier le rôle de tout acteur de l'interaction.

### **Structure de l'interaction**

Après avoir adopté une stratégie discursive adéquate à la situation de communication, les partenaires de l'échange se placent dans la structure de l'interaction, divisée, selon C. Kerbrat-Orecchioni, en « l'organisation de tours de rôle et le fonctionnement des prises de tour de parole » (1999, 84). En ce qui concerne *l'organisation de tours de parole*, elle varie indiscutablement d'une société à l'autre et se fait d'après certains principes et règles. Dans une conversation, on n'intervient pas n'importe quand, n'importe où ou avec n'importe qui. Par exemple, dans les sociétés traditionnelles, l'ordre hiérarchique dans les familles est toujours respecté pour prendre la parole, tandis que dans les sociétés plus modernes le contraire peut être fort possible. Prenons un autre exemple : l'interruption et l'intrusion pour prendre la parole sont considérées comme des actes insolents presque partout. Lors de l'interruption, l'un des acteurs de l'échange se permet d'entrer dans le territoire discursif de son partenaire avant qu'il ne finisse d'exposer ses idées. Cet acte peut être qualifié d'insolent et de violent

même allant à l'encontre des normes de l'interaction, mais il arrive que l'on interrompe le partenaire par l'étonnement, pour lui poser des questions, ou se montrer enthousiaste à l'égard de ses propos, ce qui pourrait être acceptable lors des conversations amicales ou familiales, mais jamais dans les relations hiérarchiques. Quant au *fonctionnement des prises de tour*, nous supposons qu'il dépend, pour une grande partie, de la nature de l'échange. En fait, dans les conversations de type grégaire, c'est-à-dire, amical, les tours de parole s'organisent systématiquement et presque sur le même pied d'égalité pour les locuteurs. Et ce, alors que dans les situations où il existe deux ou plusieurs partenaires de l'échange, de différents statuts sociaux en interaction, il est fort possible qu'une partie s'attribue, grâce à son rôle et son statut, davantage de droits de s'exprimer d'où l'inégalité dans la prise de tours de parole. Les échanges verbaux dans une classe de langue peuvent être l'exemple flagrant de ce type de l'interaction. Dans les conversations déclenchées pendant les cours, c'est l'enseignant qui intervient la plupart du temps pour gérer les prises de parole. Encore, on peut émettre des réserves sur les échanges verbaux produits dans un cadre institutionnel. Ils s'avèrent authentiques lorsqu'un sujet jaillit

spontanément parmi le public et à propos duquel les apprenants s'expriment, chacun prenant la parole pour compléter, justifier, arguer, questionner, nier, affirmer, ..., mais dès qu'il s'agit des questions-réponses sous une forme clichée, l'authenticité des interactions perd, petit à petit, son éclat, cédant même parfois la place à une situation de communication tout à fait apocryphe.

### Conclusion

Qu'est-ce qu'on désigne en réalité par la communication verbale ? Au cours de nos contacts avec notre entourage dans la vie quotidienne, nous communiquons intuitivement en appliquant notre compétence linguistique, communicative et culturelle. En fait, dans des cas pareils, le processus est inconscient et immédiat, d'où émanent des dialogues spontanés. Des bavardages ordinaires sur la pluie et le beau temps dont la valeur informative est pauvre jusqu'aux conversations officielles qui nous ouvrent de nouveaux horizons constituent nos échanges verbaux quotidiens, circulant tous dans un espace interactif. Les linguistes et les didacticiens se préoccupent beaucoup de cette question en réaffirmant unanimement le rôle

central d'un savoir extralinguistique qui inclut des savoir-dire et savoir-faire, etc. En partant de ce point de vue, nous admettons que parler n'est pas un jeu de mots sans fin, mais savoir agencer correctement ces mots sur les plans syntaxique, grammatical et sémantique et pour ce dernier, la maîtrise du poids culturel des vocables s'avère indispensable, sinon, le locuteur risque fortement de tomber dans une langue erronée et gauche. Et c'est là que pourrait trouver place l'univers des connotations et des savoir-faire communicatifs et culturels dont l'importance ne peut échapper à personne.

### Bibliographie

- AUSTIN, J.L. (1994). *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil.
- COSNIER, J. et al. (1987). *Gestes et stratégies conversationnelles*, Lyon : PUL.
- GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris : Editions de Minuit.
- GSCHWIND-HOLTZER, G. (1981). *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique; application à un cours de langue : De Vive Voix*, Paris : Hatier-CREDIF.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. : *Les interactions verbales, Tome II*, Paris, Armand Colin, 1994.
- LYONS, J. (1990). *Sémantique, Linguistique*, Paris : Larousse.
- SEARLE, J.R. (1995). *Les actes de langage; Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann.